

Montage- und Betriebsanleitung Sattelkupplung JSK 26 D	5	Deutsch
Installation and operating instructions for fifth wheel coupling JSK 26 D	17	English
Instructions de montage et de d'utilisation pour sellette d'attelage JSK 26 D	29	Français
Istruzioni per il montaggio e l'uso della ralla a perno JSK 26 D	41	Italiano
Instrucciones de montaje y funcionamiento para el quinta rueda JSK 26 D	53	Espanol
Montage- en gebruikshandleiding voor koppelschotel JSK 26 D	65	Nederlands

1	Consignes de sécurité	30
1.1	Consignes de sécurité concernant le fonctionnement	30
1.2	Consignes de sécurité concernant l'entretien	30
1.3	Consignes de sécurité concernant le montage	30
2	Utilisation conforme	31
2.1	Utilisation	31
2.2	Conception	31
3	Fonctionnement	33
3.1	Sellette d'attelage verrouillée et sécurisée	33
3.2	Sellette en position attelage	33
3.3	Déverrouiller la sellette	34
3.4	Attelage	34
3.5	Contrôle du verrouillage	34
3.6	Dételage	35
4	Entretien et contrôle	35
4.1	Instructions d'entretien	35
4.1.1	Sellette d'attelage avec graissage manuel	35
4.2	Instructions de contrôle	36
4.3	Contrôle d'usure	36
4.4	Réglage du verrouillage	37
5	Montage	38
5.1	Recommandations d'ordre général concernant le montage	38
5.2	Installation de la sellette d'attelage sur la plaque de montage	39
5.3	Nécessaire de fixation et couples de serrage	40



Les consignes de sécurité sont regroupées dans un seul chapitre. Là où l'utilisateur de la sellette d'attelage est en danger, les consignes de sécurité sont rappelées dans les différents chapitres et identifiées par les signes de danger se trouvant à côté.

Lors de la manipulation des sellettes d'attelage, des tracteurs et des semi-remorques, il faut respecter les normes de sécurité en vigueur dans le pays concerné (par ex. celles des syndicats professionnels pour l'Allemagne). Les consignes de sécurité dans le manuel utilisateur du tracteur et de la semi-remorque conservent leur validité et doivent être respectées. Pour le fonctionnement, l'entretien et le montage, respecter les consignes de sécurité indiquées ci-dessous. Les consignes de sécurité concernant directement une opération sont présentées une nouvelle fois de manière détaillée.

1.1 Consignes de sécurité concernant le fonctionnement

- ▶ La sellette d'attelage doit être manipulée exclusivement par des personnes habilitées à cet effet.
- ▶ Utiliser la sellette d'attelage et la plaque de la semi-remorque uniquement si celles-ci sont en parfait état.
- ▶ Le bord avant de la plaque de la semi-remorque ne doit pas présenter d'arêtes vives, sinon cela provoquerait des dommages à la sellette d'attelage ou au patin autolubrifiant.
- ▶ Lors de l'attelage, respecter les consignes de sécurité correspondantes, par ex. en Allemagne, celles des syndicats professionnels.
Effectuer l'attelage uniquement sur un sol plan et stabilisé.
- ▶ Lors de l'attelage, la plaque de la semi-remorque doit être à la même hauteur ou plus basse (au maximum 50 mm) que la plaque d'attelage de la sellette d'attelage. La hauteur de la plaque de la semi-remorque peut se trouver modifiée suite à des pertes de pression dans la suspension pneumatique.
- ▶ Avant de partir, vérifier que le verrouillage est correct. Les déplacements doivent s'effectuer uniquement avec la sellette verrouillée et sécurisée, même pour les déplacements sans semi-remorque.

1.2 Consignes de sécurité concernant l'entretien

- ▶ Lors des travaux d'entretien, utiliser exclusivement les lubrifiants prescrits.
- ▶ Les opérations d'entretien doivent être effectuées exclusivement par des personnels qualifiés.

1.3 Consignes de sécurité concernant le montage

- ▶ La zone de montage déterminée par le fabricant du tracteur ne doit pas être modifiée.
- ▶ Le montage doit être effectué exclusivement par des entreprises spécialisées agréées.
- ▶ Il convient de respecter les recommandations du constructeur du véhicule, par exemple le type de fixation, l'avance de sellette, la hauteur de sellette, la charge à l'essieu, les espacements, la plaque de montage, le dispositif de déplacement de la sellette d'attelage, etc.
- ▶ Respecter les directives de montage des fabricants de la plaque de montage et du dispositif de déplacement.
- ▶ Sur les véhicules destinés à servir à l'acheminement de produits dangereux, il faut prévoir une mise à la masse entre la sellette d'attelage et le châssis du véhicule.

Les raccords vissés doivent être serrés au couple indiqué comme valeur de réglage pour la clé dynamométrique conformément à la norme DIN ISO 6789 dans les classes A ou B.

Le montage de la sellette d'attelage sur le véhicule doit être effectué selon les directives de l'annexe VII de la directive CE 94/20 de la réglementation CEE R55-01. Il faut également respecter les directives d'homologation du pays concerné. Pour l'Allemagne, les §§ 19, 20 et 21 du StVZO s'appliquent. Respecter en outre les exigences du §13 du FZV concernant les caractéristiques figurant dans les documents du véhicule en matière de charge tractée autorisée.

2.1 Utilisation

Les sellettes d'attelage JOST sont des dispositifs de liaison mécanique qui établissent la liaison entre le tracteur et la semi-remorque. Elles sont destinées au montage sur un tracteur.

Les sellettes d'attelage, les plaques de montage et les pivots d'attelage sont des pièces de liaison au véhicule soumises à l'homologation de type et aux exigences les plus élevées en matière de sécurité. Toute modification, de quelque nature qu'elle soit, entraîne l'annulation des recours en garantie et celle de l'homologation de type et, de ce fait, l'annulation de l'homologation générale du véhicule.

Les sellettes d'attelage JOST sont fabriquées selon les directives CE 94/20 ou selon la réglementation CEE R55-01 de la catégorie 50 et doivent être utilisées exclusivement avec des pivots d'attelage de catégorie H50, des guides de direction et des plaques de montage de catégorie J ou avec des systèmes homologués comparables.

Les sellettes d'attelage JOST de type JSK 26 D sont destinées aux véhicules avec un poids total roulant maximal de 12 t.

Les sellettes d'attelage JOST sont adaptées pour fonctionner avec une assistance hydraulique pour directions mécaniques.



Sous réserve de modifications techniques.
Vous trouverez des informations mises à jour sur le site :
www.jost-world.com.

2.2 Conception

La conception de la sellette d'attelage en liaison avec le véhicule incombe au fabricant du véhicule (conception selon la directive 94/20 CE, annexe VII ou la réglementation CEE R55-01, annexe 7).

Outre la charge verticale, la charge au timon D est un critère concernant la capacité de charge des sellettes d'attelage et des plaques de montage.

Elle se calcule selon la formule suivante :

- D = charge au timon [kN]
- g = 9,81 m/s²
- R = poids total admissible de la semi-remorque [t]
- T = poids total admissible du tracteur y compris U [t]
- U = charge verticale admissible [t] sur le tracteur

$$D = g \cdot \frac{0,6 \cdot T \cdot R}{T + R - U} \text{ [kN]}$$

Exemple de calcul :

- T = 5 t
- R = 8 t
- U = 3 t

$$D = 9,81 \cdot \frac{0,6 \cdot 5 \cdot 8}{5 + 8 - 3} \text{ kN} = 23,5 \text{ kN}$$

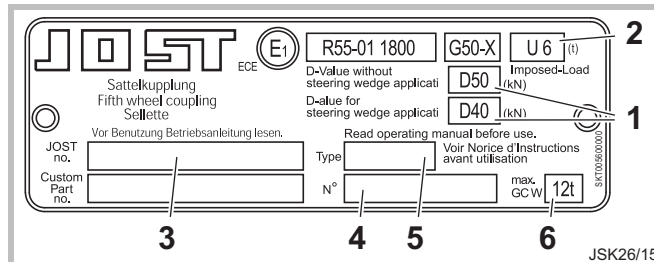
2 Utilisation conforme

Vous trouverez les valeurs de charge admissibles pour les sellettes d'attelage JOST dans le tableau suivant. Elle sont également indiquées dans le catalogue JOST et sur la plaque signalétique. Elles sont valables pour une utilisation conforme correspondant à la directive CEE R55. En cas de contraintes dynamiques supplémentaires, par ex. utilisation sur des chaussées irrégulières ou sur des chantiers, il est recommandé de ne pas utiliser entièrement la valeur de la charge au timon ou d'utiliser une sellette d'attelage plus puissante ou encore de contacter JOST.

Valeurs de charge admissibles

Signe d'homologation CEE et numéro d'homologation	Type	Sellette d'attelage	Charge verticale [t]	Charge au timon [KN]
E1 55R-01 1800	JSK26D	JSK 26 D	6	50 a)
				40 b)

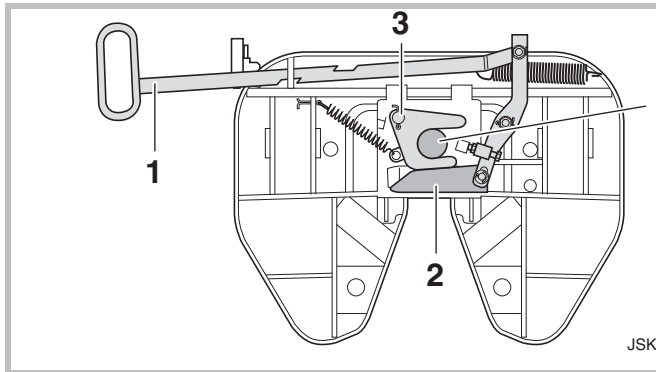
- a) sans guidage forcé
 B) avec guidage forcé



- 1 charge au timon admissible en kN
- 2 charge verticale admissible U sur le tracteur en t
- 3 N° de référence
- 4 n° de série
- 5 Type JSK26D
- 6 poids total roulant maximal

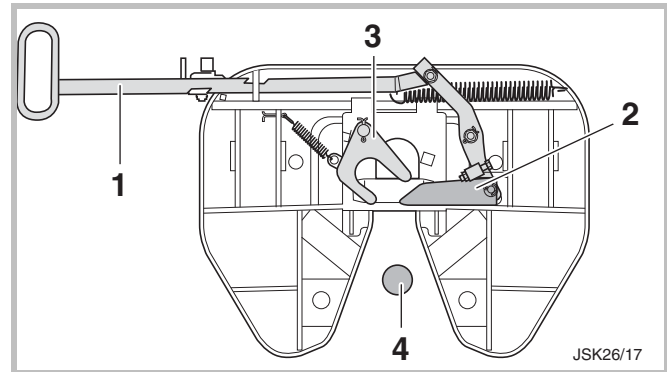
Chaque sellette d'attelage dispose d'un n° de série gravé sur la plaque signalétique et également sur le dessous de la plaque d'attelage. Celui-ci sert à une identification sans équivoque.

3.1 Sellette d'attelage verrouillée et sécurisée



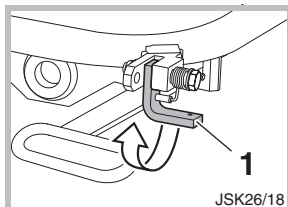
- 1 Poignée de commande
- 2 Verrou
- 3 Crochet de verrouillage
- 4 Pivot d'attelage

3.2 Sellette en position attelage

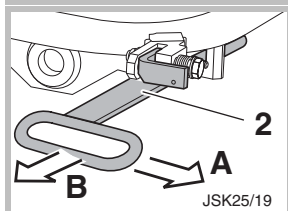


- 1 Poignée de commande
- 2 Verrou
- 3 Crochet de verrouillage
- 4 Pivot d'attelage

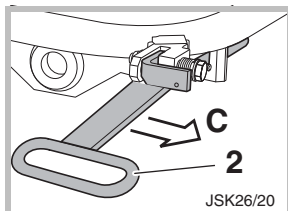
3.3 Déverrouiller la sellette



- ▶ Soulever le cliquet de sécurité (1).



- ▶ Faire pivoter la poignée de commande (2) vers l'avant en position **A** (débloquer la sécurité).
- ▶ Tirer la poignée de commande (2) au maximum pour atteindre la position **B**.



- ▶ Une fois tirée au maximum, faire pivoter la poignée de commande (2) vers l'avant en position **C** et l'accrocher sur le bord du plateau.

3.4 Attelage

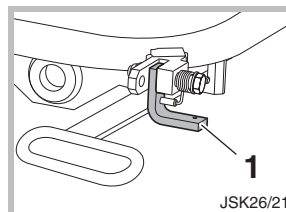
- ▶ Caler la semi-remorque pour s'assurer de son immobilisation.
- ▶ La sellette d'attelage doit être en position attelage (voir chapitre 3.2), sinon ouvrir la sellette d'attelage (voir chapitre 3.3).
- ▶ Tenir compte de la position en hauteur de la semi-remorque. Lors de l'attelage, la plaque de la semi-remorque doit se trouver de préférence à la même hauteur, ou au maximum 50 mm plus bas que la sellette d'attelage.
- ▶ Reculer le tracteur sous la semi-remorque.

- ▶ La fermeture se verrouille automatiquement.
- ▶ Effectuer un essai de mise en marche en petite vitesse.
- ▶ Effectuer un contrôle du verrouillage (voir chapitre 3.5).
- ▶ Raccorder les conduites d'alimentation.
- ▶ Rentrer le dispositif d'appui conformément au manuel utilisateur.
- ▶ Desserrer le frein de stationnement et retirer la cale.

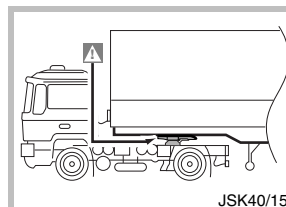


Avant chaque déplacement, effectuer un contrôle du verrouillage (voir chapitre 3.5).

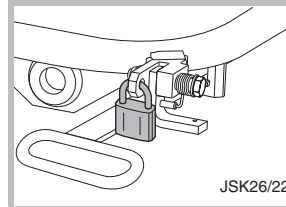
3.5 Contrôle du verrouillage



- ▶ Le cliquet de sécurité (1) doit être positionné vers le bas comme indiqué sur le schéma.



La plaque de la semi-remorque doit reposer bien à plat sur la sellette d'attelage.



Remarque

Pour prévenir l'ouverture intempes- tive de la sellette d'attelage par une personne non autorisée, il est possi- ble d'accrocher un dispositif de sécu- rité (par ex. cadenas) dans l'orifice du support de loquet comme indiqué sur le schéma.

3.6 Dételage

- ▶ Immobiliser le véhicule sur un sol plan et stabilisé.
- ▶ Caler la semi-remorque pour s'assurer de son immobilisation.
- ▶ Déployer le dispositif d'appui conformément aux indications du manuel utilisateur jusqu'à ce que la sellette d'attelage soit pratiquement en équilibre.
- ▶ Débrancher les conduites d'alimentation.
- ▶ Ouvrir la sellette d'attelage (voir chapitre 3.3).
- ▶ Avancer le tracteur sous la semi-remorque.
- ▶ La sellette d'attelage se retrouve automatiquement en position attelage.

4.1 Instructions d'entretien

Afin de garantir une grande longévité et un parfait fonctionnement, la plaque de la semi-remorque liée à la sellette d'attelage doit remplir les conditions suivantes :

- ▶ 2 mm de manque de planéité au maximum
- ▶ surface lisse et si possible sans stries, sans bavures de cordons de soudure (lisser les éventuelles arêtes des rainures)
- ▶ bords avant et latéraux arrondis ou biseautés
- ▶ recouvrement complet de la zone de portée de la sellette d'attelage avec un renfort suffisant adapté à chaque cas.



Un graissage efficace de la face supérieure du plateau de la sellette d'attelage, du verrouillage, des articulations et du pivot d'attelage avant la mise en service et après chaque nettoyage est décisif pour leur longévité.

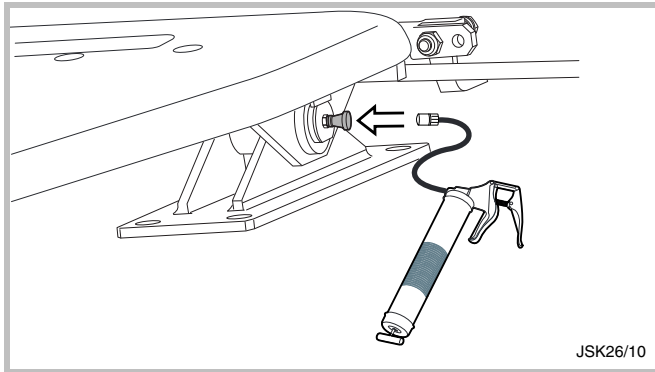
Remarque

Lors du nettoyage de la sellette d'attelage, des déchets contenant des matières polluantes peuvent être recueillis. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il convient, pour l'élimination de ces déchets, de respecter les dispositions légales nationales en vigueur en matière d'élimination des déchets.

4.1.1 Sellette d'attelage avec graissage manuel

A intervalles rapprochés, au plus tard tous les 5 000 km :

- ▶ dételer
- ▶ nettoyer la sellette d'attelage et la plaque de la semi-remorque
- ▶ graisser le plateau de la sellette d'attelage, les pièces de verrouillage et le pivot d'attelage
- ▶ spécification des graisses : graisse haute pression (EP), par ex. le lubrifiant haute performance JOST (n° de produit SKE 005 670 000).
- ▶ lubrifier le pivot d'attelage à l'aide du graisseur.



4.2 Instructions de contrôle

Suivant la condition d'utilisation, et au minimum tous les 50 000 km ou tous les six mois, la sellette d'attelage, la plaque de montage ou le dispositif de déplacement, les pivots d'attelage et leurs éléments de fixation doivent faire l'objet de contrôles de :

- ▶ Fonctionnement
- ▶ Usure
- ▶ Bonne fixation des éléments de fixation (respecter les couples de serrage indiqués)
- ▶ Dommages et déformation
- ▶ Fissures
- ▶ Corrosion
- ▶ Graissage suffisant
- ▶ Bonne marche de la mécanique

et le cas échéant être remis en état.

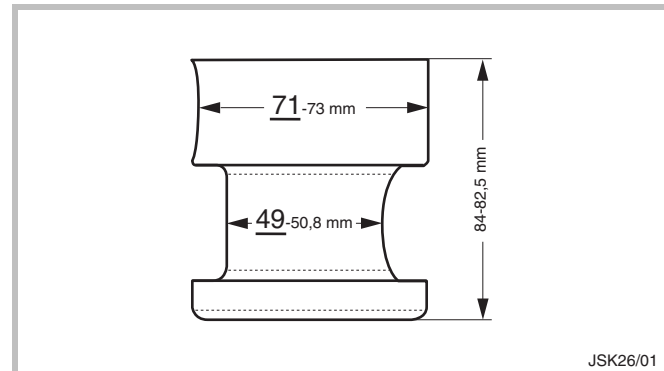
4.3 Contrôle d'usure

En fonction des conditions d'utilisation, les sellettes d'attelage et les pivots d'attelage sont soumis à une usure plus ou moins importante qui se remarque par un jeu dans le sens de déplacement.

Un jeu trop important entraîne des heurts et peut provoquer une insécurité de circulation et des dommages au niveau de la sellette d'attelage, de la plaque de montage ou du châssis du véhicule. Les sellettes d'attelage JOST JSK 26 D présentent un réglage du jeu de fonctionnement.



L'usure du pivot d'attelage ne doit pas être compensée par ce réglage.

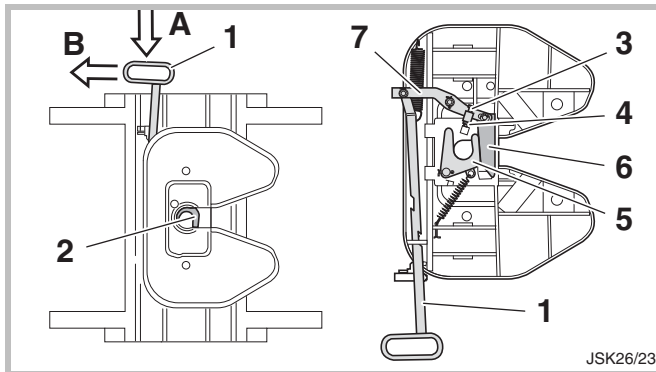


Lorsque la limite d'usure du pivot d'attelage est atteinte, celui-ci doit être remplacé.

Après le remplacement du pivot d'attelage, régler de nouveau le verrouillage.

Le jeu dû à l'usure du pivot d'attelage doit être accepté dans le cadre de la limite d'usure admissible du pivot d'attelage (voir illustration) ou éliminé par le remplacement du pivot d'attelage.

4.4 Réglage du verrouillage



- | | | | |
|---|---------------------|---|-------------------------|
| 1 | Poignée de commande | 5 | Crochet de verrouillage |
| 2 | Verrouillage | 6 | Verrou |
| 3 | Vis d'ajustage | 7 | Levier |
| 4 | Contre-écrou | | |

- ▶ Pour régler le jeu de base de 0,3 mm recommandé, resserrer la vis d'ajustage (3) de 2 tours supplémentaires, puis la bloquer avec le contre-écrou (4).
- ▶ Actionner le frein de la semi-remorque.
- ▶ Approcher le tracteur et vérifier le jeu maximal du verrouillage.

Remarque

S'il existe toujours un jeu trop important, remplacer le crochet de verrouillage conformément aux instructions de réparation.

Le réglage du verrouillage sur une semi-remorque sans système auto-directeur et avec un pivot d'attelage neuf doit s'effectuer comme suit :

- ▶ Dételer l'ensemble sur un sol plan et stabilisé.
- ▶ Desserrer le contre-écrou (4).
- ▶ Desserrer la vis d'ajustage (3) d'environ 5 tours.
- ▶ Atteler la semi-remorque ; si nécessaire, amener le verrou en position extrême en donnant des petits coups sur la poignée de commande (1) dans le sens du verrouillage A.
- ▶ Débloquer la poignée de commande (1) (soulever le cliquet de sécurité), la faire pivoter en position B, puis la maintenir (2e personne).
- ▶ Resserrer la vis d'ajustage (3) jusqu'à ce que la poignée de commande (1) commence à bouger (contrôle par la 2e personne).

5.1 Recommandations d'ordre général concernant le montage

Pour fixer la sellette d'attelage sur la plaque de montage ou sur le cadre auxiliaire, utiliser 8 vis M14, de préférence M14 x 1,5, classe de résistance 10.9.

Elles doivent être disposées de façon symétrique par rapport à l'axe longitudinal et à l'axe transversal de la sellette d'attelage.

Nous recommandons de bloquer sans jeu les paliers dans le sens longitudinal et transversal et les plaques de montage dans le sens longitudinal au moyen de butées d'arrêt pré-soudées. Pour ce faire, utiliser les procédés de soudage définis par le fabricant du véhicule et celui de la plaque de montage.

On peut renoncer à l'utilisation de butées d'arrêt si la charge au timon admissible n'est pas entièrement utilisée, si le couple de serrage est garanti et si l'on a la certitude qu'il soit toujours maintenu.

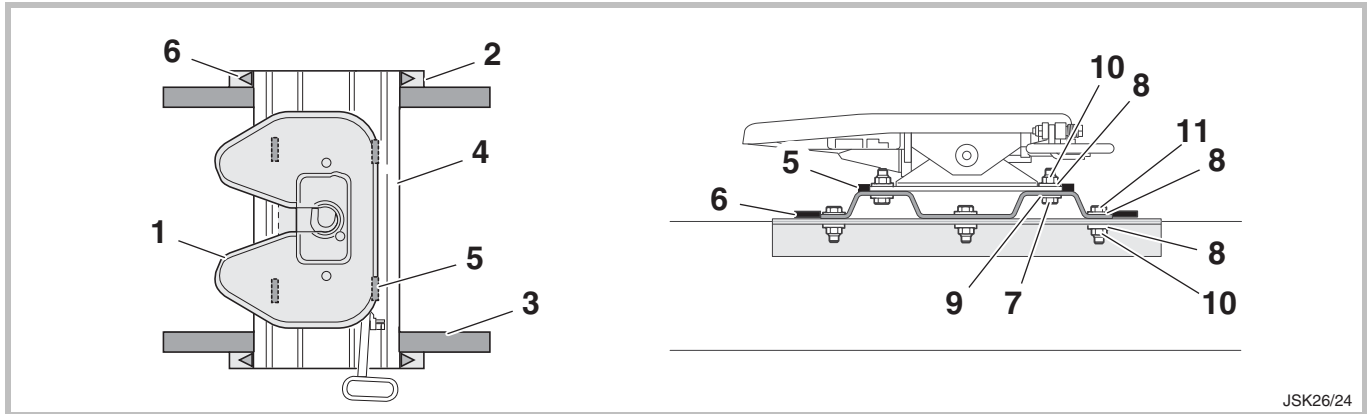
Les raccords vissés doivent donc être réalisés de façon à ce que les couples de serrage ou les efforts de précontrainte prescrits soient pérennisés. On considère en général que l'épaisseur de laque au niveau de la fixation ne doit pas dépasser 120 µm par élément.

Garantir le blocage des raccords vissés conformément à l'état de la science et de la technique.

Un renfort suffisant doit être assuré en fonction de l'utilisation.

La sellette d'attelage doit pouvoir bouger librement et, en service, elle ne doit toucher ni la plaque de montage ni des pièces du châssis ou du châssis secondaire.

5.2 Installation de la sellette d'attelage sur la plaque de montage



JSK26/24

- 1 Sellette d'attelage
- 2 Cadre auxiliaire
- 3 Châssis du véhicule
- 4 Plaque de montage
- 5 Butées d'arrêt pour la fixation des paliers
- 6 Butées d'arrêt pour la fixation de la plaque de montage
- 7 Vis à tête hexagonale M14–10.9 (8 x)
- 8 Rondelle 15 DIN 7349, épaisseur 6 mm (minimum HB175)
- 9 En option : rondelle (minimum HB175) ou rondelle Belleville
- 10 Ecrou six pans M14–10
- 11 Ecrou six pans (minimum 6) minimum M14–10.9

Couple de serrage, voir chapitre 5.3.

La fixation de la plaque de montage sur le tracteur peut également être réalisée avec des vis de taille M16.

5.3 Nécessaire de fixation et couples de serrage

Matériel de fixation	Classe de résistance 10.9
Vis à tête hexagonale DIN EN ISO 4014/4017 (DIN 931/933) filet normal M16 M14	260 Nm 170 Nm
Vis à tête hexagonale DIN EN ISO 8765/8676 (DIN 960/961) filet fin M16 x 1,5 M14 x 1,5	280 Nm 180 Nm
Vis à tête hexagonale DIN EN ISO 10642 (DIN 7991) M16 ou M16 x 1,5 M14 ou M14 x 1,5	250 Nm 145 Nm

Remarque

Les valeurs indiquées ci-dessus sont des valeurs de référence pour un coefficient de frottement $\mu_{\text{total}} = 0,14$. De plus amples informations figurent dans la VDI 2230.